



CONVENTION DE FINANCEMENT DE TRAVAUX

ENTRE

Dijon métropole, dont le siège est :

40, avenue du Drapeau
CS 17510
21075 DIJON Cedex

représentée par son Président Monsieur François REBSAMEN, en application de la délibération du Conseil Métropolitain du 28 novembre 2019.

ET

La SAS SAINT PAUL, dont le siège est :

4, allée du Four Banal
21121 HAUTEVILLE-LES-DIJON

représentée par son Gérant Monsieur Jean Paul PIARD.

Il est convenu ce qui suit :

Article 1^{er} : Objet de la convention

Dans le cadre de la viabilisation de la parcelle cadastrée 315 AH 40 à Hauteville-lès-Dijon située au niveau de la rue de Changey, l'extension du réseau d'alimentation en eau potable est rendue nécessaire pour desservir le site.

Cette convention fixe les conditions financières dans lesquelles l'opération doit être réalisée.

Article 2 : Description et coût des travaux

Les travaux à exécuter sont les suivants :

- Extension du réseau d'adduction d'eau potable de la rue de Changey à Hauteville-lès-Dijon en diamètre nominal 60 mm sur une longueur totale de 55,00 m hors création du branchement.

Le renforcement prévoit les prestations suivantes :

- le coût des travaux d'extension,
- les frais de maîtrise d'œuvre complète hors phase ACT (le Cabinet Merlin),
- les frais de raccordement réalisé par le délégataire du service public (la société Suez Eau France),
- et le coût des essais de compactage et d'étanchéité de la future canalisation (la société ADTEC).

L'ensemble de ces prestations a été estimé à 12 952,14 euros hors taxes, soit 15 542,56 euros toutes taxes comprises à la date du 23 septembre 2019.

Article 3 : Maîtrise d'ouvrage et modalités diverses

Dijon métropole sera le Maître d'ouvrage des travaux.

A ce titre, elle commandera à son titulaire au travers d'un marché à bons de commandes, pour de petits travaux d'adduction d'eau potable, d'assainissement et d'eaux pluviales, l'exécution de l'extension du réseau d'alimentation en eau potable de la rue de Changey à Hauteville-lès-Dijon sur un linéaire de 55,00 m conformément au plan de localisation transmis au demandeur lors l'étude.

Le raccordement du réseau renforcé sera réalisé par le délégataire du service public. Cette prestation sera rémunérée sur la base du bordereau de prix du contrat de délégation de service public.

Dijon métropole fera vérifier le compactage des tranchées ainsi que l'étanchéité de la future canalisation par son prestataire au travers d'un marché de contrôle et diagnostic des réseaux.

Dijon métropole procèdera au paiement des factures correspondantes.

Article 4 : Dispositions financières

Le coût de l'opération devant être à la charge du demandeur, la SAS SAINT PAUL remboursera à Dijon métropole les dépenses qu'elle aura réalisées.

Ce remboursement sera effectué selon l'échéancier suivant :

- 50 % du coût prévisionnel lors du lancement des travaux,
- et le solde sur présentation du décompte général définitif des travaux.

Dijon métropole émettra les titres de recettes correspondants en faisant apparaître des montants hors taxes puisqu'elle récupérera la taxe sur la valeur ajoutée par l'intermédiaire de la Société Suez Eau France, délégataire du service public de distribution d'eau potable sur la commune de Hauteville-lès-Dijon.

Article 5 : Durée de la convention

La présente convention, qui entrera en vigueur à compter de sa notification, prendra fin après remboursement de la totalité des sommes dues par la SAS SAINT PAUL à Dijon métropole.

Article 6 : Règlement de litiges

En cas de contentieux portant sur l'application de cette convention et seulement après avoir épuisé toutes les possibilités de règlement à l'amiable, les parties conviennent de s'en remettre au Tribunal Administratif de Dijon.

Fait à Dijon, le

Le Gérant de la SAS SAINT PAUL,

Le Président de Dijon métropole,



Dijon métropole

**Extension du réseau d'eau potable hors branchements
rue de Changey à Hauteville-lès-Dijon**

Estimation prévisible de la dépense totale

**Estimation des travaux établie
sur la base d'un marché à bons de commandes de petits travaux AEP - EU - EP**

**Extension du réseau d'eau potable hors branchements
rue de Changey à Hauteville-lès-Dijon**

Article	Libellé	Unité	Quantité	Prix unitaire en € H.T.	Montant en € H.T.
1	TRAVAUX PREPARATOIRES				
1.1	Installation de chantier / Implantation de chantier / Préparation de chantier				
1.1.3	Pour une durée d'intervention supérieur à 7 jours ouvrés (hors installation/repli et réfections)	F	1,00	1 500,00	1 500,00
1.11	Réalisation des sondages et investigations pour repérage de réseaux	u	3,00	75,00	225,00
Total travaux préparatoires en € H.T.					1 725,00
5	ADDUCTION D'EAU POTABLE				
5.1	Terrassement eau potable au linéaire				
5.1.1	Déblais				
5.1.1.1	DN inférieur à 250 mm inclus	ml	55,00	14,00	770,00
5.1.2	Plus Value pour terrains rocheux compacts				
5.1.2.1	DN inférieur à 250 mm inclus	dml	495,00	2,10	1 039,50
5.1.3	Plus value pour mise en dépôt de déblais en décharges publiques agréées				
5.1.3.1	DN inférieur à 250 mm inclus	dml	660,00	0,30	198,00
5.1.6	Remblais				
5.1.6.1	Lit de pose et enrobage				
5.1.6.1.1	DN inférieur à 250 mm inclus	ml	55,00	6,00	330,00
5.1.6.2	GNT concassé de carrière 0/31,5 mm				
5.1.6.2.1	DN inférieur à 250 mm inclus	dml	440,00	1,05	462,00
5.1.7	Plus value pour grillage avertisseur				
5.1.7.1	Grillage simple	ml	55,00	1,00	55,00
5.3	Canalisations eau potable				
5.3.1	Fonte ductile automatique				
5.3.1.1	DN 60 mm	ml	55,00	30,00	1 650,00
5.3.7	Pièces spéciales de raccord				
5.3.7.1	Fonte automatique DN 60 mm	ml	18,00	32,00	576,00
5.3.10	Polyéthylène haute densité sérié 16 bars				
5.3.10.1	DN 19.4 / 25 mm	ml	2,00	4,00	8,00
5.4	Fourreau				
5.4.1	Gaine type TPC				
5.4.1.3	Gaine de 63 mm	ml	2,00	3,50	7,00
5.5	Robinetterie				
5.5.1	Robinet Vanne opercule série 16 bars				
5.5.1.1	DN 60/65 mm	u	1,00	110,00	110,00
5.5.3	Bouche à clef complète chaussée	u	2,00	75,00	150,00
5.5.8	Purge				
5.5.8.1	Vidange complète	u	1,00	500,00	500,00

**Estimation des travaux établie
sur la base d'un marché à bons de commandes de petits travaux AEP - EU - EP**

**Extension du réseau d'eau potable hors branchements
rue de Changey à Hauteville-lès-Dijon**

Article	Libellé	Unité	Quantité	Prix unitaire en € H.T.	Montant en € H.T.
5.7	Ouvrages spécifiques				
5.7.1	Raccordements sur ouvrages existants				
5.7.1.3	Préparation au raccordement sur un réseau existant	u	1,00	155,00	155,00
5.7.7	Maçonnerie de béton				
5.7.7.1	Béton 300 kg CPA pour butées	m ³	2,00	120,00	240,00
Total adduction d'eau potable en € H.T.					6 250,50
6	PREPARATION ET REFECTION TRANCHEES EN SURFACE				
6.2	Réfection définitive des chaussées ou des trottoirs				
6.2.2	Réfection enrobés à chaud				
6.2.2.2	BBSG 0/10 pour chaussée	m ²	57,00	24,00	1 368,00
6.2.8	Réfection sablé ou gravier	m ²	45,00	4,50	202,50
6.4	Démolition et réfection provisoire des chaussées ou des trottoirs				
6.4.14	Dépose et repose de bordures de trottoirs	ml	4,00	48,00	192,00
Total préparation et réfections de tranchées en surface en € H.T.					1 762,50
7	RECOLEMENT AUTOCONTROLE				
7.1	Dossier des Ouvrages Exécutés				
7.1.3	pour une durée d'intervention supérieur à 7 jours ouvrés	F	1,00	400,00	400,00
7.3	Prestation d'autocontrôle AEP				
7.3.3	pour une durée d'intervention supérieur à 7 jours ouvrés	F	1,00	300,00	300,00
Total récolement et autocontrôle en € H.T.					700,00

Total en € H.T.	10 438,00
Coefficient d'actualisation	1,092
Total actualisé en € H.T.	11 398,30
T.V.A. (20,00 %) en €	2 279,66
Total actualisé en € T.T.C.	13 677,96

**Estimation du coût des essais de conformité établie
sur la base d'un marché de contrôle et diagnostic de réseaux**

**Extension du réseau d'eau potable hors branchements
rue de Changey à Hauteville-lès-Dijon**

Désignation	Unité	Prix unitaire en € H.T.	Quantités	Montant total en € H.T.
1. Amenée et repli du matériel	forfait	50,00	2,00	100,00
2. Essai de compactage				
2.1. contrôle par point jusqu'à 2,50 m	unité	50,00	3,00	150,00
8. Essai d'étanchéité (à l'eau) de réseau sous pression pour une longueur L				
8.1. longueur inférieur ou égal à 300 m	unité	300,00	1,00	300,00
12. Rapport de synthèse par opération	unité	50,00	1,00	50,00

Montant total des essais de compactage et d'étanchéité (à l'eau) de réseau sous pression en € H.T.	600,00
T.V.A. (20,00 %)	120,00
Montant total des essais de compactage et d'étanchéité (à l'eau) de réseau sous pression en € T.T.C.	720,00

Estimation prévisible de la dépense totale

**Extension du réseau d'eau potable hors branchements
rue de Changey à Hauteville-lès-Dijon**

Total des travaux d'extension du réseau d'eau potable de la rue de Changey à Hauteville-lès-Dijon en € H.T.	11 398,30
--	------------------

Total des frais de mission complete de maitrise d'œuvre hors phase ACT en € H.T.	466,19
---	---------------

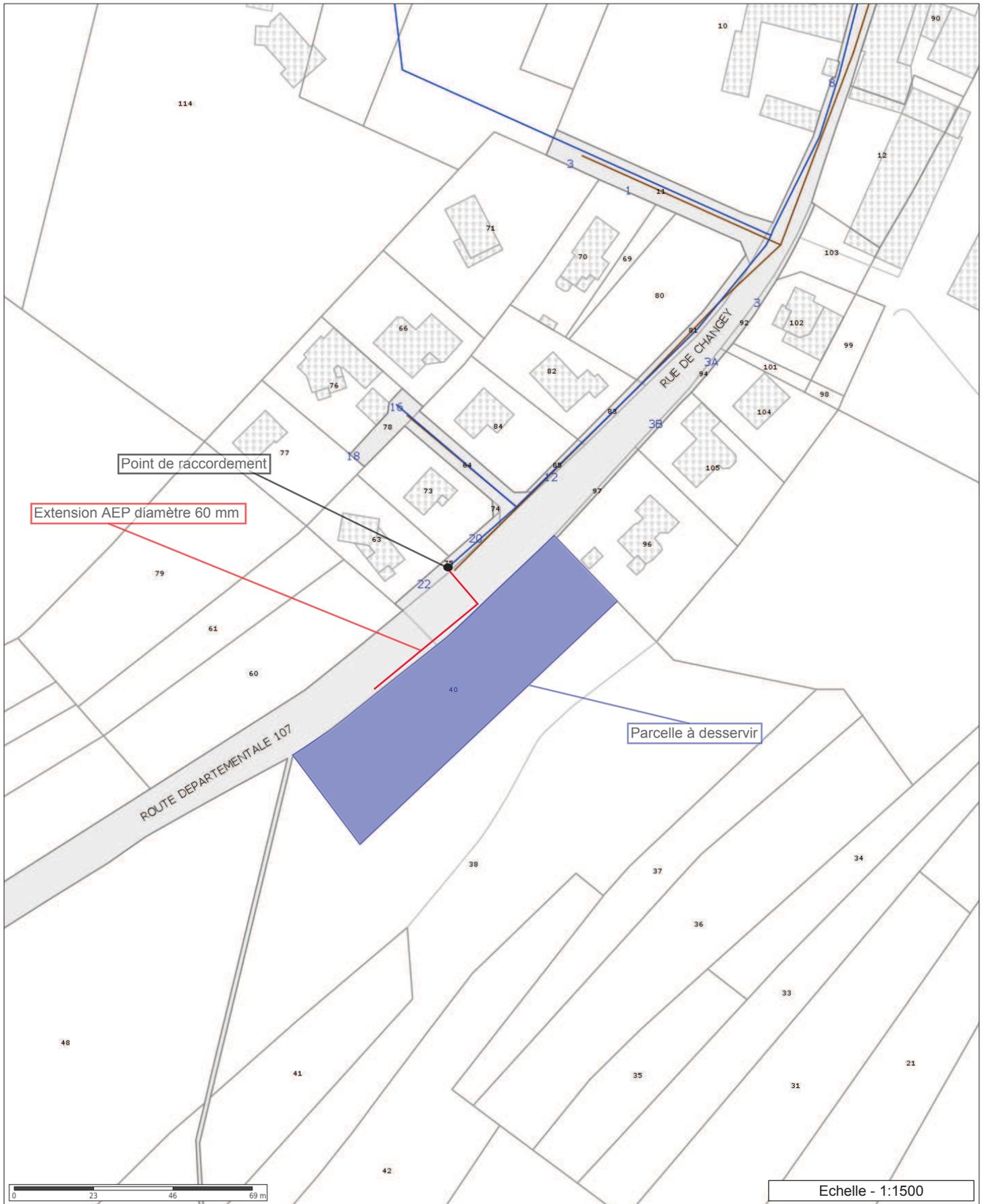
Total des frais de raccordement réalisé par le delegataire en € H.T.	487,65
---	---------------

Total des frais des essais de compactage et d'étanchéité (à l'eau) de réseau sous pression en € H.T.	600,00
---	---------------

Dépense totale en € H.T.	12 952,14
---------------------------------	------------------

T.V.A. (20,00 %) en €	2 590,43
------------------------------	-----------------

Dépense totale en € T.T.C.	15 542,56
-----------------------------------	------------------



Les informations contenues sur les cartes ne sont pas contractuelles, elles ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité de la collectivité.